



Saisie d huissier pour vehicule

Par **patrol06**, le **23/11/2014** à **12:49**

boni je désire savoir si en possédant un 4x4 vieux de 22 ans et que je veux faire la carte grise a mon nom , ayant quelque dettes huissiers arriérer il peut me le saisir sachant que cela me permet de chercher du boulot avec ? JAIS UNE AUTRE IDÉE MAIS pas TOP J AI PENSEZ LE METTRE AU NOM DE MON PÈRE DÉCÉDÉ MAIS JE PENSE QUE CELA N EST pas POSSIBLE EN ATTENTE DE VOUS LIRE BONNE RÉCEPTION CORDIALEMENT .urgent merci.

Par **fabrice58**, le **23/11/2014** à **18:41**

Le véhicule vous appartient et vous voulez une carte grise à votre nom ? Elle n'y est pas déjà ?

Vous avez des problèmes et vous voulez en rajouter en ajoutant le faux et l'usage de faux à votre pedigree ?

Par **domat**, le **23/11/2014** à **18:49**

bjr,
si votre véhicule est nécessaire à la recherche d'un emploi dans le cas ou il n'existe pas d'autres moyens de transports, votre véhicule peut être insaisissable.
cdt